

Les conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine

Depuis 2014, les combats qui se sont déroulés dans l'Est de l'Ukraine ont eu d'effroyables conséquences pour les populations civiles des régions concernées et nous saluons la volonté exprimée dans le rapport qui nous est présenté de trouver les solutions les plus appropriées et les plus humaines pour tenter d'atténuer les conséquences humanitaires de la guerre qui a déchiré l'Ukraine afin d'améliorer le sort des populations concernées et l'avenir de la région.

Cette crise dans l'Est de l'Ukraine trouve ses origines dans la chute de l'empire soviétique et la recomposition géopolitique de la région au début des années 90. De nouveaux états ont été fondés sur d'anciennes frontières administratives et il faut savoir que 17% des Russes ethniques de l'ex-URSS se sont retrouvés dans des pays devenus étrangers à la Russie en 1992. Et ces populations habitent majoritairement dans les zones frontalières de leur nouveau pays, à proximité de la frontière russe. Elles ont mal accepté leur nouveau statut. Cet élément est certainement une des explications du conflit actuel et sans vouloir prendre parti, sans vouloir remettre en question les frontières de 1992, on doit cependant reconnaître que cette situation confirme les propos de Aymeric Chauprade, un spécialiste en géopolitique qui écrivait voilà 20 ans : « le principal facteur contemporain de conflit tient à la fréquence de l'inadéquation entre état et ethnie. Il y a aujourd'hui plus de conflits à l'intérieur des états, du fait de la contestation par certaines populations de la place qu'elles occupent à l'intérieur des frontières étatiques, que de conflits entre états ». Dans ce type de conflit, les deux protagonistes se sentent profondément dans leur bon droit et la seule façon de tenter de résoudre leur différend, c'est le dialogue, la négociation, et la mise en œuvre de l'art du compromis. Et ce chemin-là est toujours long.

Les accords de Minsk sont déterminants pour tenter de résoudre ce conflit et j'en appelle vraiment à tous les protagonistes pour qu'ils fassent un pas dans la bonne direction pour tenter de trouver des solutions, pour s'attacher à inventer un compromis, pour permettre une sortie de crise, une résolution de ce conflit par le haut, dans la dignité, dans le respect des droits de l'Homme, dans le respect du droit des gens, et surtout permettre à très court terme, une résolution des drames humains qui frappent les populations concernées.

Dans cette perspective, je tiens à saluer les échanges de prisonniers qui ont eu lieu durant les fêtes de fin d'année, des prisonniers issus des deux camps, et cela est véritablement un signe positif qui va dans la bonne direction.

Les accords de Minsk proposaient un cessez-le-feu bilatéral immédiat, la surveillance et la vérification du cessez-le-feu par l'OSCE, un organisme reconnu, neutre, universel. L'organisation d'une décentralisation des pouvoirs, la création d'une surveillance permanente de la frontière russo-ukrainienne par l'OSCE pour instaurer une zone de sécurité, la libération immédiate de tous les otages et de toutes les personnes retenues illégalement, l'adoption d'une loi ukrainienne visant à interdire les poursuites et les sanctions contre toutes les personnes impliquées dans la guerre du Donbass, la poursuite d'un dialogue entre les parties, la mise en œuvre des mesures permettant d'améliorer la situation humanitaire dans le Donbass, l'organisation d'élections anticipées dans les zones concernées, la démilitarisation de la zone de conflit en retirant le matériel militaire, les forces armées et les combattants étrangers, la mise en place d'un programme économique pour développer les zones concernées.

L'avenir de cette région passe par la mise en œuvre de ces accords. Et bien entendu nous soutiendrons aujourd'hui les propositions pour améliorer les conséquences humanitaires de cette guerre aux confins de notre continent.